

Site du Lot

Siège social GIP Public Labos

Avenue de l'Europe, 46000 Cahors

N° SIRET : 130 026 271 00010

N° TVA intracommunautaire : FR 18 130026271

Secteur : SANTE ANIMALE

FACTURE N° 2023005910

A régler avant le : 24/09/2023
Date de validation : 25/08/2023
Date d'édition : 25/08/2023
Code payeur : 94601874

LA POSTE

SD : 86301737468120R



5730
5 ●



M LAVERGNE QUENTIN
PECH CALVEL
46250 CAZALS

Codes	Prestations	PU HT	Part	Qté	Mont. HT	TVA
Code client : 3 387 Nom : LAVERGNE Quentin Code élevage : 46066015 - 46066015 N° dossier : 23080301164901 - Date de réception au laboratoire : 03/08/23 - Date de validation du dossier : 14/08/2023 N° bon de commande : 280746066015 Type d'analyse : BVD Biopsies auriculaires mélanges inter PCR-46						
P46BVD7 (SAPCR)	BVD PCR mélange inter cheptel ((Participation de DEPARTEMENT DU LOT (OSP) : 1.35 Euro))	4,50	3,15	1	3,15	2
Code client : 3 387 Nom : LAVERGNE Quentin Code élevage : 46066015 - 46066015 N° dossier : 23081101222201 - Date de réception au laboratoire : 10/08/23 - Date de validation du dossier : 18/08/2023 N° bon de commande : 040846066015 Type d'analyse : BVD Biopsies auriculaires mélanges inter PCR-46						
P46BVD7 (SAPCR)	BVD PCR mélange inter cheptel ((Participation de DEPARTEMENT DU LOT (OSP) : 1.35 Euro))	4,50	3,15	1	3,15	2

Codes TVA : 2 = 20.00 %

Montants TVA : - 2:[1.26]

Total HT	6,30 Euros
Total TVA	1,26 Euros
Total TTC	7,56 Euros

En votre aimable règlement par :

- Virement sur le compte IBAN : FR76 1780 7008 0555 5212 5787 473 - BIC : CCBPFRPPTLS en précisant le numéro de la facture.
- Chèque à l'ordre de Public Labos et à envoyer au laboratoire, en précisant le numéro de la facture.
- Prélèvement automatique : Si vous souhaitez bénéficier du prélèvement automatique, merci de bien vouloir nous contacter.

TVA exigible d'après les débits. Pas d'escompte pour règlement anticipé.

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Page 1/1



Partie détachable - A joindre obligatoirement à votre règlement

FACTURE N° 2023005910

Secteur : SANTE ANIMALE

Payeur : LAVERGNE Quentin

Code payeur : 94601874

Total HT 6,30 Euros
Total TVA 1,26 Euros

Total TTC à régler avant le 24/09/2023	7,56 Euros
---	-------------------